



Camping à la Ferme Les Pins

En Drôme des Collines



Damien REVOL
515 route des Pins 26350 MONTCHENU
06 79 01 13 52
earllespins@orange.fr



En Drôme des collines, le camping à la ferme Les Pins vous offre une nature verdoyante avec de grands espaces et une vue à 360° sur les paysages alentours. Au calme, chaque emplacement a l'impression d'être le seul sur la ferme.



LA FERME EN BREF

- Installation de Damien en 2004 (reprise de l'exploitation familiale)
- 1 ETP + aide des parents + 15 saisonniers (abricots et courges)
- 80 ha
- Volailles (400 pintades - 1 200 poulets, à Noël 100 dindes, 150 chapons, 70 poulardes), tout en vente directe
- Asperges en vente directe
- Courges et abricots en gros
- Création du camping en 1981 et création d'un gîte en 2018

L'origine du projet

En 1980, un Comité de Développement des Chambaran Drômois se crée et la marque Gîtes de France développe un volet tourisme sur le territoire. Le chargé du développement du tourisme chez GDF anime alors plusieurs rencontres sur les communes des Chambaran pour promouvoir la création d'hébergements. En effet, le territoire manque cruellement d'hébergements touristiques professionnels et est en proie au camping sauvage.

En parallèle de ces réunions d'information, le Comité de Développement et le Département simplifiaient les démarches de création et apportaient des aides financières. En 1981, les parents de Damien se lancent donc dans la création d'un camping à la ferme pour se diversifier et répondre à la demande touristique. Ils bénéficient de l'accompagnement mis en place pour ce faire.

ZOOM SUR L'ACTIVITE

Capacité maximale : 24 personnes.

6 emplacements sur 1 ha de terrain (donc beaucoup d'espace entre les campeurs).

Ouverture de Pâques à la Toussaint.

Location possible à la nuitée ou sur plusieurs mois.

1 bloc sanitaire avec : 2 WC, 1 douche, 1 lavabo et 1 évier.

1 personne impliquée dans l'activité pour 0,2 à 0,5 ETP.

Communication via Gîtes de France, Bienvenue à la Ferme et l'Office du Tourisme.

Pas de site internet ni de réseaux sociaux.

Clientèle qui devient essentiellement française depuis quelques années.



TÉMOIGNAGE DE DAMIEN

Les atouts de l'activité

- 👍 Les échanges avec les clients : "Beaucoup de rencontres avec des gens de tous horizons, cela nous apporte une richesse et nous permet également de nous évader avec leurs histoires."
- 👍 Le partage du métier d'agriculteur : "Certains vacanciers sont contents de pouvoir venir partager avec nous les tâches de la ferme."
- 👍 Le sens de l'accueil : "Une année, lors d'un gros orage, tous les campeurs sont venus dormir à la maison."
- 👍 Le faible coût de création de l'activité : "En 1980, il y avait une demande de création de nuitées sur le territoire, du coup il y avait eu des subventions pour la création du camping."

Ses recommandations



Ne pas installer le camping trop près de la maison d'habitation pour éviter les dérangements (bruit notamment).

Être disponible quand il y a des arrivées tardives, voir des appels nocturnes de clients perdus sur la route pour atteindre la ferme.

Connaitre un minimum d'anglais ou d'une autre langue étrangère pour être en mesure d'échanger avec sa clientèle non francophone, sinon c'est un vrai handicap.

Lors d'une création, penser aux aménagements qui peuvent agrémenter le camping pour le rendre plus attrayant et attractif : piscine, jeux d'enfants, table d'orientation s'il y a des vues sur le paysage...



Etre en capacité de proposer ou conseiller des activités sur place ou à proximité.

Prévoir des sanitaires fonctionnels pour optimiser le nettoyage et facilement accessible depuis tout le camping.

Disposer d'un branchement électrique sur chaque emplacement.

L'ACTIVITE EN CHIFFRES

- 3 200 € de chiffre d'affaires pour 2018
- 4 €/nuit/pers - 2 €/nuit pour l'électricité
- Taxe de séjour : 0,22 €/ jour / personne majeure
- Environ 1 500 € de charges de fonctionnement par an :
 - 930 € d'adhésions aux réseaux (Gîte de France, Bienvenue A la Ferme, Office de Tourisme)
 - 100 € de produits d'entretien
 - pas de compteur séparé pour électricité et eau
- Environ 2 500 € d'investissements (subventionnés à 35%) :
 - gros œuvre
 - terrassement
 - raccordement eau et électricité
 - aménagement du local sanitaire
- En saison :
 - 30 minutes de ménage/jour
 - 1 h / semaine pour le rangement et l'entretien
 - 2 journées pour la remise en service
- 1 journée /an pour la communication

Pour en savoir + : flashez le QR code et retrouvez un témoignage vidéo d'une activité similaire à cette fiche sur la chaine Youtube de la Chambre d'Agriculture de la Drôme (playlist Agritourisme)

